

## Conseil de la Vie Sociale EHPAD et Foyer

### Procès-Verbal de la séance du 7 avril 2025

#### Etaient présents :

- Représentants des familles et des usagers : Mme ANDUJAR, Mme AUBRY, Mme BLEICHNER, Mme CARO T, Mme COUPLAN, Mme LE ROUX et Mme REVOLT-RIO.
- Représentants des habitants : M. BINARD, M. BOUCHARD, Mme CARO A, Mme LAVENANT, Mme LECRIVAIN, Mme MAROT et M. PILETTE
- Représentants du personnel : Mme BOUCHET, Mme CARRE, Mme JEGU, Mme LE NOUVEL, Mme MARTIN et Mme NOURRY
- Représentante des mandataires judiciaires à la protection des majeurs : Mme DE BROC
- Représentants de l'organisme gestionnaire : M. LOCQUET, Directeur et Sœur Honorine (supérieure de la Communauté des sœurs et membre du Conseil Local)
- Représentants des membres de l'équipe médico-soignante : M. DROUITEAU, responsable hôtelier M. TESSIER et Mme LE MOING (responsables services de soins)
- Représentante d'une association d'usagers extérieurs : Mme SURGET Maryannick, membre France Assos Santé Bretagne

Absentes excusées : Mme BLIN (représentante du personnel), Mme KERRESPRES-PENNEC (représentante de l'équipe médico-soignante), Mme MORVAN (directrice des soins Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve)

Rédacteur : L. GUYONY, assistante de direction et référente qualité gestion des risques

#### Modalités de fonctionnement du CVS

- Rappel du rôle de l'instance

M. LOCQUET rappelle la définition et le rôle d'un Conseil de la Vie Sociale. Un film de présentation de cette instance, réalisée par l'ARS BRETAGNE et le CREA, est diffusé pour illustrer de manière simple les missions d'un CVS.



- Elections des présidents et vice-présidents



#### EHPAD :

Pour le rôle de président, seul M. Jean-Marc PILETTE est candidat : il est donc élu à l'unanimité.

Pour le rôle de vice-président, deux candidates chez les représentants des familles : Mme CARO et Mme LE ROUX. Après vote à bulletin secret des représentants des usagers et des

familles, Mme CARO est élue avec 6 voix (Mme LE ROUX 2 voix + 1 bulletin nul).

## Foyer :

Pour le rôle de président, deux candidats chez les représentants des usagers : M. BOUCHARD et Mme MAROT. Après vote à bulletin secret des représentants des usagers et des familles, Mme MAROT est élue avec 5 voix (M. BOUCHARD 1 voix).

Pour le rôle de vice-président, seule Mme REVOLT-RIO Armelle est candidate : elle est donc élue à l'unanimité.

- **Règlement intérieur de l'instance**

Une proposition de règlement est distribuée à chaque membre qui est invité à le lire et à faire remonter ses éventuelles remarques avant le 6 mai prochain. Il sera ensuite validé par l'instance lors de la prochaine réunion fixée le 23 juin 2025.

- **Gestion de la boîte mail du CVS**

L.GUYONY a fait une demande au service informatique afin que les mails envoyés sur [cvs.mctr.foyerdevie@hstv.fr](mailto:cvs.mctr.foyerdevie@hstv.fr) et [cvs.mctr.ehpad@hstv.fr](mailto:cvs.mctr.ehpad@hstv.fr) soient redirigés vers les adresses mails personnelles des représentantes des familles.



- **Présentation des membres (affiche, plaquette, site internet de la Maison)**



Une photo des membres de deux CVS est prise à l'issue de la réunion : elle illustrera une affiche destinée à présenter les représentants à l'accueil de la Maison, du Kornog et dans chaque service.

La plaquette de présentation des membres du CVS a également été actualisée suite aux dernières élections : ce document est remis à chaque nouvelle entrée et est disponible sur le site internet de la Maison, qui lui aussi a été mis à jour au niveau de l'onglet « Pratique » puis « Le Conseil de Vie Sociale ».

- **Présentation du groupe HSTV et du CDUH**

Une plaquette de présentation de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve est distribuée à chaque membre lors de la séance. M.LOCQUET évoque également le Comité des Usagers de l'Hospitalité (CDUH) dont l'objectif est d'associer les représentants des usagers au

processus de décision et de permettre leur expression sur le respect des droits des usagers au sein du Groupe. Il est composé de représentants des usagers de chaque établissement et de trois représentants extérieurs aux établissements, membres de France Assos Santé. En septembre prochain, une fois toutes les élections des CVS terminées dans toute l'Hospitalité, un appel à candidatures sera lancé pour faire partie des différentes instances du groupe. Une journée de rencontre entre tous les représentants des familles de l'Hospitalité est également prévue en septembre (date et lieu restant à déterminer).

## Echanges sur la mise en place de conseils de colocation

La Maison réfléchit à engager la création de conseils de service/de colocation/de quartier (Terminologie à définir), dont la vocation serait, de manière complémentaire à un CVS d'établissement, instance obligatoire réservée aux réflexions et sujets transversaux, éthiques et stratégiques, de prendre des décisions en pleine autonomie sur la vie quotidienne à l'échelle du service/colocation/quartier : menus, animation, équipements, aménagements, organisation de la vie domestique, etc... Eu égard à la taille conséquente de la structure, et l'hétérogénéité de la population qui y vit, notamment en termes de génération, ces sujets ne peuvent faire l'objet d'une réflexion à l'échelle globale de la structure, et doivent être abordés au plus près des lieux de vie afin de mieux respecter les choix de chacun. L'établissement dispose d'un financement dans le cadre de sa participation au projet POLDER et ferait appel dans ce cadre au CREAÎ BRETAGNE pour l'aider à mettre en place ces nouveaux conseils. L'objectif premier à tout cela est une plus grande place à la parole des habitants de la Maison de Moncontour.



Les membres du CVS seront mis à contribution pour définir le cadre général de ce projet, en œuvrant particulièrement à la complémentarité entre ces conseils et les CVS.

## Points établissement

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 mars 2025

Les membres réélus approuvent le dernier compte-rendu. Il est rappelé aux nouveaux membres que les comptes-rendus de l'EHPAD sont disponibles sur le site internet de [moncontour.hstv.fr](http://moncontour.hstv.fr) et qu'ils sont affichés à l'accueil de l'EHPAD et du Kornog (+ envoyés à tous les participants à l'issue de chaque CVS).

- Retour sur les plaintes et réclamations exprimées depuis le dernier CVS

Une habitante des Bruyères s'est fracturée le bras. Sa famille a contacté la Direction pour avoir des explications, cette habitante n'étant pas en mesure de s'exprimer. Elle a été reçue par M. LOCQUET, la responsable et le médecin du service. Après une investigation au sein de l'équipe, il semblerait que le bras a été fracturé suite à une mobilisation sans qu'aucun professionnel n'ait pu s'en rendre compte, en raison de la forte fragilité osseuse. En retour d'expérience, il a été décidé l'intervention de l'ergothérapeute auprès de l'équipe pour rappeler les bons gestes et désormais, cette habitante est toujours manipulée par deux professionnels lors des soins.

- Présentation du nouveau contrat d'accompagnement



La Maison de Moncontour est désormais Centre de Ressources Territoriale (CRT) depuis 1 an c'est-à-dire qu'elle accompagne des situations à domicile de personnes en forte perte d'autonomie mais ne souhaitant pas entrer en EHPAD. Grâce au CRT, l'établissement répond à plusieurs situations différentes et différents besoins évolutifs, afin d'éviter les situations de rupture. Il accompagne maintenant des parcours de vie. Dans ce

cadre, il a été identifié l'intérêt de mettre en place un contrat global qui encadre cette approche plus dynamique de l'accompagnement. A ce contrat, qui remplace les anciens contrats dits de séjour, s'ajoutent des intercalaires qui viennent encadrer l'évolution de la situation de la personne et la mise en place des différents modes d'accompagnement. Ce contrat et ses intercalaires, déjà approuvés au niveau du CDUH, seront envoyés pour relecture aux membres des CVS de la Maison de Moncontour une fois finalisés.

- Prestations supplémentaires socio-esthétique

Aujourd'hui, la Maison propose et prend à sa charge des soins de socio-esthétiques aux habitants chaque lundi. Ce sont les équipes qui, en réunion pluridisciplinaire, décident des bénéficiaires. Cependant, des usagers demandent des prestations supplémentaires (épilations, manucures, soins des mains, des pieds...) qui elles, seront facturées en plus du prix du journée (comme le coiffeur, le pédicure...). L'intervenante propose de rajouter ces soins à l'issue de sa journée du lundi, à partir de 16h30. Cependant, pour éviter toute dérive ou



amalgame, les membres des CVS préféreraient une intervention sur deux journées : le lundi dédié à la socio-esthétique et pris en charge par la Maison et un autre jour de la semaine dédié uniquement à des soins d'esthétique purs et alors à la charge de l'utilisateur.

- Point et/ou réponses apportées sur les sujets évoqués lors du précédent CVS (cf tableau suivi d'actions en pièce jointe)
- Projet d'établissement/actualités

**CRT** : Depuis le 3 mars, grâce à sa culture et son expertise d'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes (PHV), la Maison expérimente l'accompagnement de 10 personnes de plus ayant ce profil sur le volet 2 du CRT.

Par ailleurs, le volet 1 du CRT a été lancé le 17 mars dernier avec l'arrivée d'une infirmière (Marine POILVERT) qui a pour mission de mettre en place une démarche de prévention de la perte d'autonomie via le déploiement d'outils à domicile ou encore l'organisation d'ateliers collectifs.



**Expérimentation du travail en 12h à la Clarté** : mise en place le 6 janvier dernier. Les 1ers retours des professionnels et familles sont positifs : les habitants de ce service sont plus apaisés, notamment en fin de journée. Des entretiens sont programmés avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre avec des professionnels et des familles pour savoir si on pérennise ou non l'expérimentation (qui devra ensuite être validée par le Conseil Local).

**Ouverture des secteurs protégés** : Le projet avance. Après la visite de la Maison de Tinténiac en février, les professionnels réalisent actuellement un état des lieux de chaque pièce de ces services pour qu'elle soit plus « domiciliaire ». Les familles seront consultées à l'issue. L'ouverture des portes se fera quand tous les aménagements nécessaires seront terminés.

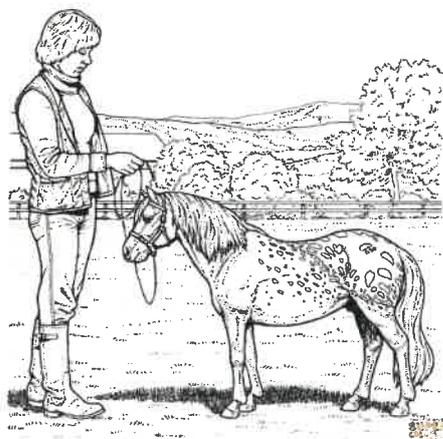
**Projet « zéro contention »** : toujours dans la volonté de respecter la liberté d'aller et venir de tous nos usagers, un projet visant à diminuer les contentions (physiques et chimiques) dans la Maison est en cours. Un groupe de travail mené par la kinésithérapeute et l'ergothérapeute va être constitué. Comme pour l'ouverture des portes des unités fermées, une conférence va être organisée au second semestre pour poser des questions d'un point de vue éthique.

- Vie sociale

Depuis le dernier CVS, les habitants ont pu profiter des activités/sorties suivantes : Visite de l'exposition « ex-voto anatomique du Brésil » à Saint-Brieuc, cinéma dans le cadre du printemps du cinéma, concert de « Maia et Lily » à la salle Saint-Thomas, visite d'un atelier d'artiste à Hillion dans le cadre des journées européennes des métiers, sortie loto à Plessala, pique-nique au bord de mer, visite des remparts de Vannes, repas plaisirs et au restaurant pour les anniversaires, théâtre, Para cross à Languieux (championnat de France), discothèque et marché de Lamballe.

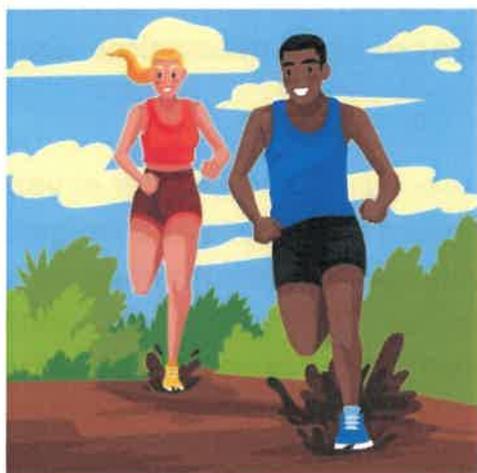
### Projets en cours :

- ✓ La Maison travaille actuellement avec l'artiste Erika RAIO, qui réalise des fresques à divers endroits de l'établissement, basées sur des souvenirs et expressions des habitants. Ces derniers l'aideront dans sa tâche. Ce travail est possible grâce à un financement du réseau social Famileo. M.LOCQUET insiste sur le fait que ces fresques sont des véritables œuvres d'art et que chacun, habitant, professionnel et visiteur, devra en prendre soin (pas de coup de chariot par exemple).
- ✓ Le 1<sup>er</sup> avril ; l'équipe de vie sociale a rencontré les élèves de l'IFAS HSTV de Lamballe pour un projet d'animation à venir sur un après-midi.
- ✓ 1<sup>ère</sup> séance d'équithérapie avec le poney shetland Eglantine le 21 mars dernier. Un vrai succès ! Elle reviendra une fois tous les deux mois avec sa médiatrice équine.



### Prochainement :

- ✓ Mardi 15 avril Visite de l'exposition « art en promenade » à Saint-Brieuc



- ✓ Samedi 19 avril : Urban Trail de Moncontour. Les habitants, familles et professionnels sont invités à venir encourager les coureurs devant l'accueil de la Maison entre 16h45 et 19h environ.
- ✓ Mardi 22 avril : Visite de l'exposition « Oceanissime » à Hillion
- ✓ Mardi 29 Avril : Intervention du DJ Latin's DANCE
- ✓ Mercredi 30 avril : Grande chasse à l'œuf dans les jardins de la Maison à 15h (bal dans la salle Saint-Thomas dès 14h) à l'intention des petits-enfants et arrières petits-



enfants des habitants mais aussi enfants et petits-enfants des professionnels.



**Prochain CVS : le lundi 23 juin 2025 à 14h à la salle Saint-Thomas**

J-M PILLETTE  
Président CVS EHPAD

T.CARO  
Vice-Présidente CVS EHPAD

S.MAROT  
Présidente CVS Foyer

A REVOLT-RIO  
Vice-Présidente CVS Foyer

